

Réf: Dossier 149485

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EPV L'EXCELLENCE »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT BOUET
CITE BERAKA, Lot 73;78, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/09/ 2022 reçus par Me GBATTA LEVRIT JOSEPH , NOTAIRE et enregistrés au CEPICI le 12/10/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPV L'EXCELLENCE »

Objet : -LA CREATION ET EXPLOITATION D'ECOLES D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRES;
ET, PLUS GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS MOBILIERES, IMMOBILIERES OU FINANCIERES SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL CI DESSUS OU A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER L'EXECUTION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT BOUET
CITE BERAKA, Lot 73;78, Ilot 06

Dirigeant(s) Mme KOUASSI KOKO (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-07014 du 20/12/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Pour Avis

Le CEPICI

